



FOCUS
*Le Crotois désigné
Village d'avenir*

P5 | Médiathèque
Fin de chantier : juin 2025

P13 | Animations
Coup d'oeil sur les festivités
des 6 prochains mois



P3 FOCUS DE UNE

P5 COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

P8 PROJETS DU 2^E SEMESTRE

P11 CŒUR DE VILLE

P13 ANIMATIONS



Nos pourjets pour no commeune, et pi surtout, leus fouaisabilitès, iz avanch't conme i feut. Bié seur, i y éro toujours éch qu'o n'peut point prévoér d'avanche : chés surprises techniques, chés linteurs éd l'administration, o bien coér chés attintes éd chés financemints, qu'iz épin'té tout l'mon-ne, pi qui nos foait'té guériner d'impatiènche... Mais des coeups, ch'est un nouvieu buziage, édsu inne tchestion pertitchuyère, qui l'foait miu comprin-ne, et pi qui n'in cange, tout à la foés, chés lingnes et pi chés dilais.

Portant, l'un din l'eute, chés nouvelles i sont boénes. I n'feut mie janmoais avoér peur éd dire éch qui vo bien.

Sans voloér és passer dol pommade, et pi avec inne plein-ne consciènche éd chés diffitchultès qui nos attind't (o bien qu'oz attindons), in n'obliant point non pu chés impécimints économiques pi politiques, ichi, in France, et pi din l'mon-ne, et pi surtout – surtout – sans oblir d'pinser à ch'qu'éch l'avenir i peut avoér in réserve, éj tiens gramint à ch'qu'o partageonche, insan-ne, él plaisi d'un momint d'vie commeunale – souvint télmint rade - qu'al vo conme i feut.

À coeuse qu'éj pinse qu'i n'y o janmoais rien d'seur – espécialmint quante il est tchestion éd s'otchuper d'inne commeune -, vir qu'oz est encouragè à suire él boin cap et pi l'boéne voélure, a mérite bien qu'o s'sinte un molé contint d'li.

À perpos d'o, él darin-ne visite d'éch préfet al nos o foait comprin-ne éq nos idées pour chés énéès qui vienn't iz alloait't din l'boin sins. Échl ayude-lo a nos rdon-ne des forches pour qu'o continuonche din nos interprinse, pour éch qu'i nn'est d'éch soin pi d'éch développemint d'él vie crotelloése et pi saint-firminoése. Éch 7^e liméro éd « Le Crotoy-Saint-Firmin Mag » i n'in sro un nouvieu eximpe.

Infourmer, acouter, esplitcher, écanger, comprin-ne, décider, innover, foaire, et pi bié seur, atampir... Éj foais él vu, pour l'énée tchi-vient, qu'o fuchonche toudi à coér plus éd mon-ne à ouvrir din ch'sins-lo.

Min conseil, et pi no personnel commeunal, o nos y ingageons, pour 2025, avec él meume invie éq pindant chés quate énéès passées.

Traduction par Jean-Marie François, de l'Agence pour le Picard.
www.languepicarde.fr

Edito

Nos projets pour la ville, et surtout leurs concrétisations, avancent bon train. Certes, il y a les impondérables techniques, les délais administratifs ou encore les révisions financières qui agacent et rendent impatients. Parfois, il s'agit d'une éclairante nouvelle réflexion sur un dossier qui en modifie autant les contours que les délais... mais au global, nos nouvelles sont bonnes. Il n'est jamais superflu de mentionner les choses qui vont bien.



Sans autosatisfaction aucune, avec la pleine mesure des dossiers qui nous attendent (ou que nous attendons), sans rien éluder des conjonctures économiques et politiques locales, nationales et internationales, et surtout – surtout – sans rien hypothéquer de ce que l'avenir peut nous réserver, je tiens à partager avec vous le plaisir d'une période municipale – souvent bien fugace - qui va bien.

Parce que rien n'est jamais acquis, tout spécialement en matière de gestion municipale, se voir confirmer le bon cap et la bonne voilure mérite qu'on s'en réjouisse. A ce titre, la dernière visite préfectorale montre combien nos perspectives pour les années et les décennies à venir vont dans le bon sens. Ce soutien redouble l'énergie que nous plaçons dans notre conception de la préservation et le développement de la vie crotelloise et saint-firminoise. Ce 7^e numéro de « Le Crotoy – Saint-Firmin mag » en sera une nouvelle illustration.

Informé, écouter, expliquer, échanger, comprendre, décider, innover, agir et bien sûr bâtir... je forme le vœu pour l'année à venir de nous compter toujours plus nombreux dans cette optique. Mon conseil municipal et notre personnel communal, nous y engageons pour 2025 avec la même ferveur que celles de ces quatre dernières années.

Philippe Evrard,
Maire.

Ps. : Au côté de mon équipe municipale, j'aurais plaisir à vous accueillir vendredi 10 janvier 2025, 18h30, salle Toulouse-Lautrec, à l'occasion d'une allocution et d'un pot de nouvelle année.

Magazine gratuit



Informations municipales
Hôtel de ville – 12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy
Tél. : 03 22 27 80 24 - contact@villeducrotoy.fr

VILLEDUCROTOY.FR

Directeur de publication : Philippe Evrard
Rédacteur en chef : Johann Rauch
Conception et réalisation : Nord-Image - Abbeville
Photos : services municipaux et DR
Imprimerie : Nord-image - Abbeville
Tirage : 3 000 exemplaires
ISSN : 2803-4511

1 FOCUS

Quand l'État désigne Le Crotoy « Village de demain »

Mardi 22 octobre dernier, la commune a accueilli une délégation préfectorale qui devait tout à la fois présenter sur le terrain, les enjeux, les problématiques et caractéristiques crotelloises et saint-firminoises, mais aussi signer la convention « Village de demain ».

En effet, sur proposition de Rollon Mouchel-Blaisot, préfet de la Somme, notre commune a été désignée recevable à ce dispositif national encourageant et accompagnant financièrement les projets d'envergure des petites communes à l'instar du Crotoy. Explications...

Des relations de confiance solides avec nos partenaires institutionnels

Depuis quatre ans, élus et services administratifs de la ville renouent des relations de confiance solides et durables avec l'ensemble des partenaires institutionnels publics et privés, au premier rang desquels les services de l'Etat.

Cette nouvelle participation crotelloise résolument active et constante dans les débats publics, étayée par des réalisations et des projets communaux structurants et audacieux, a à plusieurs reprises été salués et accompagnés de soutiens financiers notamment des services de l'Etat. Des soutiens qui traduisent la confiance et le bien-fondé de nos entreprises municipales.

Le plan de financement de la future médiathèque (*lire notre édition N°6, juillet 2024*) en est probablement l'exemple le plus édifiant. Mais à cet exemple, s'ajoute désormais celui du futur pôle nautique de la Bassée.

« Faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune »

Dans notre édition N°6 (juillet 2024), nous revenions sur la possibilité de rouvrir enfin à la navigation quelques parcelles du plan d'eau de la foraine de Saint-Firmin, au niveau de la Bassée, pour renouer avec des activités nautiques. Une perspective qui (re)donne à la ville un élan et attractivité économique, sociale, touristique et environnementale sur l'un des plus grands plans d'eau artificiel d'Europe (220 hectares).

Une orientation qui entre pleinement dans le plan de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) intitulé « France Ruralité », lancé en 2023, et dont le volet « Village d'avenir » propose de « faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs », selon la définition même de l'ANCT.



Le Crotoy « village d'avenir » pionnier

Le Crotoy a donc été invité par la préfecture à incarner cette toute première vague de « Villages d'avenir ».

De quoi, si besoin était, conforter la municipalité dans ses axes de développement pour les années, disons même les décennies, à venir.

Concrètement, la signature de cette charte par la commune et les services de l'Etat a dans un premier temps déclenché une enveloppe de 80 000 euros, pour la prise en charge de l'intégralité des frais d'étude indispensable à la mise en œuvre de ce projet.

Là encore, comme nous le soulignons dans notre précédente édition, l'ampleur et l'enjeu du développement de ce secteur mérite une réflexion globale, probablement phasée et calibrée selon nos potentiels touristiques, environnementaux, et aussi selon notre volonté de créer un nouveau quartier dynamique, vivant à l'année et ouvert à tous, notamment à travers l'accueil des scolaires et des centres de loisirs, et ouvrir au plus grand nombre les joies de la glisse et de la navigation.



Urgent de prendre le temps de bien faire

Naturellement, pour ce projet comme tant d'autres, les délais d'instruction, les études et une réflexion posée demandent un temps qui dans la réalité paraît toujours très long. À l'instar de la médiathèque, nous nous devons de freiner une certaine impatience, y compris sur des actions préliminaires ou temporaires qui peuvent tout à fait apparaître de « bon sens » mais qui pourraient mettre à mal l'ensemble du projet.

Aussi, il est urgent de prendre le temps de bien faire, qui plus est lorsqu'on est bien accompagné.

Soulever aussi les sujets épineux...

Au côté de Christine Royer, sous-préfète d'Abbeville, Rollon Mouchel-Blaisot était aussi venu prendre le pouls de la ville. Et ce fut l'occasion de ne rien éluder des « sujets qui fâchent », à commencer par le bassin des chasses, et toute l'importance de cet équipement pour l'accès au port du Crotoy, mais aussi plus largement pour l'environnement de la baie de Somme, et la sécurité en matière d'inondation des localités de l'arrière-pays littoral (lire en page 6).



Il fut aussi question de la salubrité des eaux de la baie de Somme - pourtant classée Grand site de France pour son environnement remarquable et toujours sous le coup d'une « interdiction de baignade » depuis 2018. Une situation de nature à inquiéter pour l'avenir des cultures marines.

Faire entendre les métiers de la mer

Des représentants du comité régional des pêches et du groupement d'intérêt économique (GIE) des mytilculteurs du Crotoy ont rencontré la délégation préfectorale à la station conchylicole.

Des inquiétudes aussi quant au développement de l'éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport. Les remous que ce chantier pourrait bien générer sur les fonds marins donne à craindre que les sédiments viennent se déposer en baie. De quoi mettre à mal les concessions de moules de bouchots, mais aussi les gisements naturels de plantes maritimes et de coques, déjà fragilisés ces derniers temps par les conditions météorologiques et un taux de mortalité important.

Enfin, les débats ont aussi porté sur les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) présentés à plusieurs reprises aux élus et aux administrés afin de préserver les zones classées parmi les plus vulnérables : la place Jeanne d'Arc et surtout la promenade Jules Noiret (lire en page 9).

Au cours de cette matinée de rencontres, de visites et d'échanges, les représentants de l'Etat ont pu approfondir avec les élus crotellois et saint-firminoïses cette dynamique municipale qui a attiré leur attention, ainsi qu'un panorama complet des problématiques, des enjeux mais surtout des projets et des besoins pour l'avenir de notre commune, et plus largement de la baie de Somme.

La dynamique municipale



1

Mixité et vie locale à l'année

Résidents • Enfants • Écoliers • Démographie • Logements • Touristes • Visiteurs • Traditions • Ancrage • Innovation • Écoute • Animations • Modernisation...

Service communal au quotidien

Proximité • Permanences • Aides • Ateliers • Services publics • Minibus • Écomobilité • Solidarité • Maintien à domicile • Initiative • Accompagnement • Jeunesse • Médiathèque • Associations...

2



3

Environnement et cadre de vie

Marais • Bassin des chasses • Baie • Qualité des eaux de la baie • Grand site de France • Préservations des métiers • Défense • Plans d'action • Mytilculteurs • Chasseurs • Pêcheurs à pied • Pêche en mer • Gisements • Coques • Végétaux marins • Patrimoine • Églises • Plan de sauvegarde • Visites guidées • Visites contées • Pays d'Art et d'Histoire • Fleurissement • 3^e fleur • Challenge jardinier • « Jardin Moitrelle » • Rucher • Végétalisation • Espace publics • Carrés jardiniers...

« Station classée »

Élan • Cahier des charges • Engagements • Exigeant • Avenir • Commerces • Investissements • Entreprises...

4



5

Espace scénique et établissement de jeux

Programmation • Arts • Espace • Modulaire • Spectacles • Collaborations • Résidence • Séminaires • Festivités • Groupes • Publics • Techniques • Scène...

Pôle nautique sportif et de loisirs

Nouveau cœur de ville • Toute l'année • Emploi • Perspectives sociales et touristiques • Sports • Voile • Navigation • Glisse • École • Centres de Loisirs • Loisirs • Accessibilité • Équipement sportif • Équipes • Compétitions • Plan d'eau • Leader européen...

6



7

Attractivité raisonnée

Projets calibrés • Équilibre budgétaire • Équilibre social • Nouveaux atouts • Commerces • Diversité...

Positionnement territorial

Intercommunalité • Collectivités • Voisin • Coopération • Partenaires • Institutionnels • Confiance • Constance • Sérieux • Réseaux • Avenir territorial • Implantation • Leadership • Secteurs d'activités • Domaines de compétences...

8



9

Ville actrice de son devenir

Renouvellement démographique • Maîtrise touristique • Débouchés économiques • « Locomotive » locale...

2 RÉALISATIONS

Coup d'oeil dans le rétro

2^e semestre 2024

Fin de chantier de la médiathèque, objectif juin 2025 !



Après un début de chantier mi-février 2024, qui a mis à jour deux « surprises » retardant d'emblée les travaux de plusieurs semaines (*lire nos éditions précédentes*), la création de notre médiathèque file bon train. L'objectif demeure une fin de chantier pour mi-2025 et une ouverture pour la rentrée de septembre 2025.

Celle/celui qui donnera le la

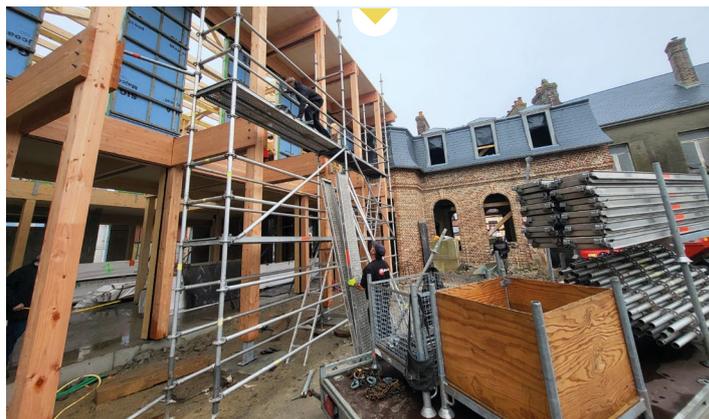
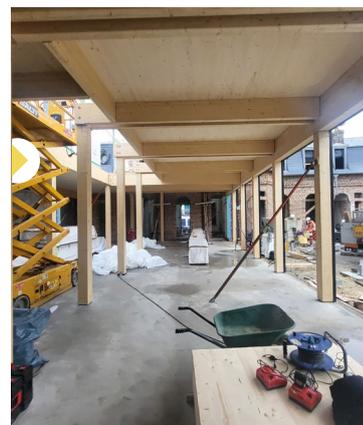
La procédure de recrutement de la/du futur(e) médiathécaire lancée à l'automne, devrait déboucher sur une embauche pour février/mars 2025. La bibliothèque départementale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sont pleinement investies aux côtés des services de mairie dans cette embauche. Un poste tout à fait déterminant pour la vie de cet établissement, sur lequel reposera le choix des lignes documentaires, des projets d'animations et des équipements matériels entre autres.



Ateliers, permanences et services publics

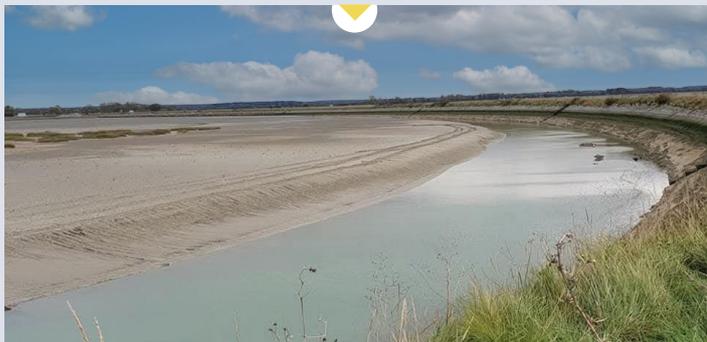
La médiathèque est aussi conçue pour devenir la nouvelle agora locale, un point de rencontres et d'échanges au quotidien. Pour ce faire, le hall est prévu pour accueillir un espace de convivialité ouvert à tous, avec un espace réservé au nouveau guichet d'information de l'office de tourisme, un accès à la presse locale et nationale, un espace de coworking, mais aussi de quoi accueillir des ateliers, et des permanences associatives et de services publics.

La municipalité s'est aussi positionnée auprès des services de l'Etat afin d'accueillir une antenne « France Services », ainsi que pour la mise en place d'ateliers informatiques. Un déploiement concerté avec l'intercommunalité compétente dans ces deux domaines.



Coup d'oeil dans le rétro

Le Département s'engage pour le bassin des chasses



Le sujet du bassin des chasses fait figure de serpent de mer. Pour autant, avoir de la suite dans les idées n'est pas un vain mot en matière de gestion municipale, et ce dossier permet d'en faire l'illustration. En effet, à chaque occasion propice, telle que la dernière visite préfectorale (*lire en pages 3 et 4*) ou dans ses échanges réguliers avec le Département, propriétaire du bassin des chasses, monsieur le maire (re)met inlassablement le sujet à l'ordre du jour.

Un courrier, trois possibilités, un choix...

Dans un courrier en date du 28 octobre 2024, Stéphane Haussoulier, président du Département, informait monsieur le maire de trois possibilités quant à la préservation du bassin des chasses.

→ Le premier scénario consiste en un procédé de canalisation visant à extraire les matériaux des 40 hectares du bassin, et de les acheminer via les carrières à proximité. Un dispositif estimé entre 14 et 26 millions d'euros (*lire notre édition de juin 2021*).

→ La deuxième alternative vise à valoriser les sédiments du bassin des chasses en rechargement de la plage, ce qui aurait étayé les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Toutefois, les besoins en sable ne sont que de l'ordre de 72 000 m³ environ, lorsque le bassin demande l'extraction de près d'un million de mètres cubes.

→ Enfin, la troisième possibilité propose de « confier l'exploitation du site à un prestataire par le biais d'un montage concession ». Une proposition assortie à « des obligations en termes de

délai, d'emprise et de volume de désensablement du bassin et des chambres de dépôts » selon les termes du courrier du président du Département.

Pour rappel, ces mêmes chambres de dépôts ont été comblées au fil des dragages annuels des ports de pêche et de plaisance successifs, à hauteur de 900 000 m³ environ.

Et monsieur le président du Département, de conclure : « A ce stade des investigations, des besoins locaux à court terme, de la nécessité d'augmenter la capacité du bassin de chasse et de l'abandon du second scénario, le Département propose d'engager le projet de concession sur l'emprise du domaine public maritime départemental, soit une surface de 62 hectares. Le dragage d'entretien annuel dans le port du Crotoy et la gestion des chasses hydrauliques resteraient à la charge des services du Département ».

Lancement des opérations d'ici un an

La commune a naturellement validé l'avancée des services du Département dans une solution pérenne pour le bassin des chasses, en apportant notamment des solutions pour le transport des matériaux par des accès hors agglomération afin de préserver la quiétude du quartier du port, ainsi que l'état des chaussées.

Le Département note que le « délai global de la procédure est d'environ un an ».

Bien entendu, la ville du Crotoy se félicite de la mobilisation du Département sur le sujet du bassin des chasses, tout en maintenant sa vigilance devant les urgences à agir. Au premier rang desquelles : la préservation des activités des ports de pêche et de plaisance.

Par ailleurs, il s'agit aussi d'agir avant que le périmètre n'évolue en zone naturelle protégée ce qui interdirait toute possibilité de curage. C'est tout l'environnement maritime faunistique et floristique du fond de la baie qui en dépend. Enfin, l'impact du bassin des chasses n'est pas sans conséquence sur la préservation des villages arrière-littoraux en matière d'inondation.

Travaux au seuil des écluses

D'ici le premier trimestre 2025, les travaux initialement prévus pour l'été 2024 par les services du Département auront pour but de combler la fosse qui s'est creusée au seuil des écluses. Un dépôt d'environ 5 000 tonnes d'enrochements est prévu. Le chantier doit durer environ 2 mois.

Les travaux butte du Moulin

Après une première phase de travaux sur le mur d'enceinte de la butte du Moulin au printemps 2024 (*lire notre édition N°5*), le Syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard a entamé le second volet de cette session d'intervention financé par la commune. Celle-ci a consisté au remplacement de plaques de béton qui donnaient d'inquiétants signes d'affaissement, et se désolidarisaient du reste de l'édifice de la butte du Moulin.

L'opération s'est déroulée de la mi-novembre à la mi-décembre, pour un montant d'intervention de 88 000 euros hors taxe, auxquels s'ajoutent les 200 000 euros de la phase du printemps dernier.



Cure de jouvence pour la rue du Puits sucré

Les travaux de changement des derniers branchements en plomb au réseau d'eau potable, ainsi que les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordurages ont été réalisés comme prévu à l'automne 2024.

Le montant de cette opération s'est élevé à 70 000 euros hors taxe.



Côté marais communal, et hutte de chasse

Comme annoncé dans notre édition de juillet dernier, la hutte de chasse N°8 du marais communal a trouvé preneur au terme d'une procédure d'adjudication, vendredi 6 septembre dernier. Sous le contrôle de maître Hélène Doudoux, c'est Alexandre Bouton qui s'est vu attribué l'occupation de cette hutte pour une durée de neuf ans (pour 10 000 euros annuels).

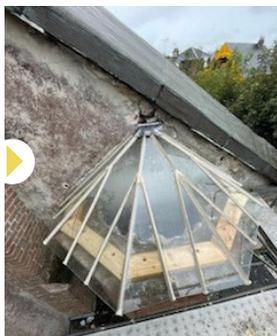
Rappelons que la hutte N°8 a échappé de peu à la disparition, après un défaut de déclaration dans les travaux menés en 2018 (*lire notre précédente édition*). Le coût d'acquisition de la hutte et les travaux d'installation se sont élevés à 46 749 euros.

La hutte N°3 qui n'avait pas trouvé acquéreur sera de nouveau sujette à procédure d'adjudication en 2025.



La verrière de l'église Saint-Pierre

La verrière qui éclaire par un principe de puits de lumière la grotte de la chapelle de la Vierge, à l'église Saint-Pierre a été remise en état. Une réalisation qui permet là aussi de tenir hors d'eau l'église crotelloise, au cœur d'un plan de restauration pluriannuel en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), partenaire indispensable puisque l'édifice est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2019.



Le remplacement de la structure métallique de la verrière opéré par le ferronnier Pascal Ledoux s'est élevé à 2 806 euros. Les panneaux de verre et leur pose par le vitrier Julien Padot se sont élevés à 6 526 euros.

Rues de la Maye et du Marais

L'effacement des réseaux aériens d'électricité et de télécommunication de la rue de la Maye et de la rue du Marais à Saint-Firmin ont été terminés au cours de ce dernier trimestre 2024. Un chantier mené par la Fédération d'Electrification de la Somme, et financé par la ville du Crotoy.

Financement dans le détail

- Pour les réseaux électriques : 254 466 euros TTC, financés à 55% par la commune (117 543 euros), et 45% par la FDE (136 923 euros).
- Pour l'éclairage public : 142 856 euros TTC, financés à 80% par la commune (89 988 euros), et 20% par la FDE (52 868 euros).
- Pour les réseaux télécom : 84 318 euros TTC, financés à 60% par la commune (42 496 euros), et 40% par la FDE (41 822 euros).

Local communal : la nouvelle adresse associative

Le chantier de construction du local communal d'une superficie de l'ordre de 200m² a été entièrement mené par nos agents techniques. Ces derniers, sollicités parallèlement pour d'autres travaux (entretien de voirie, conception et installation des cabines de plage, montages et démontages des structures d'animations, installation de la hutte N°8...) ont terminé le local communal non pas à l'été, mais à l'automne 2024.

A l'heure d'impression de ce magazine, la ville est dans l'attente du passage des commissions de sécurité ad-hoc. L'ouverture de ce nouvel espace est prévue pour janvier 2025.

La construction et l'aménagement de ce local ont été pensés de manière à être le plus modulaire possible. L'objectif étant de répartir au mieux le volume entre les besoins permanents de rangements de matériels, des rendez-vous associatifs hebdomadaires : harmonie et école de musique, club de scrabble, club de tarot, club du 3^e âge, et des mises à disposition occasionnelles. En effet, la proximité avec le cimetière peut, par exemple, amener la commune à mettre une partie de cette salle à disposition de familles qui en feraient la demande.



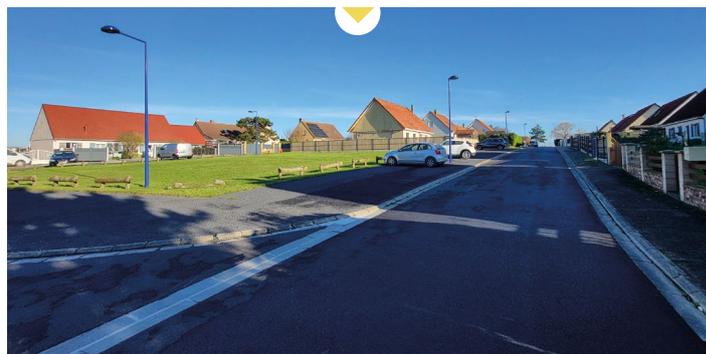
Le montant des dépenses s'élève à environ 100 000 euros TTC.

La nouvelle entrée du lotissement Barre-Mer

La commune a concrétisé son projet d'aménagement de l'entrée du lotissement Barre-Mer par la création de places de parking, la réfection de la chaussée et la réparation de bordure de trottoir.

Le montant de chantier s'est élevé à 80 000 euros hors taxe.

Pour 2025, il est prévu un aménagement paysager sur l'espace enherbé.



Clap de fin pour la rue de l'église de St Firmin

Après les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable et de canalisation des eaux pluviales menés et financés par le syndicat d'eau de Machy, la rue de l'église a été sujette à une remise à neuf de la chaussée et de son bordage pour un montant de 115 000 euros hors taxe.

4.



1.

1. Lancement du plan pluriannuel de sauvegarde de nos églises

La municipalité consacre toujours une attention toute particulière à la sauvegarde de ses églises Saint Pierre et Saint-Firmin. Deux éléments notables de notre patrimoine, au cœur d'un programme prévisionnel de travaux estimé à 1.4 million d'euros (*lire notre édition N°5, décembre 2023*).



► Pour Saint-Firmin

L'église de Saint-Firmin n'étant pas tributaire des monuments historiques, les travaux peuvent être opérés sans procédure spécifique. Aussi, une première enveloppe de l'ordre de 100 000 euros sera débloquée, afin de palier les urgences, notamment en direction du clocher. La cloche saint-firminoise a d'ailleurs été arrêtée pour éviter de fragiliser davantage la structure.



3.

► Pour Saint-Pierre

Après le diagnostic mené par la commune en 2023, l'avis d'un architecte du patrimoine doit étayer l'audit réalisé au début de l'année 2024. Ce, en raison de l'inscription de l'église Saint-Pierre au titre des monuments historiques. Là encore, un plan pluriannuel déterminera l'ordre des interventions.

Le plan de financement : dans tous les cas, la commune travaillera sur des dossiers de demandes de subvention, ainsi qu'à l'adhésion de la ville au concours de la fondation du patrimoine.

2. Un point sur le PAPI

Le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard en charge de la gestion du trait de côte, et donc de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI. *Lire notre édition N°4, Juillet 2023*), a reporté le chantier de la place Jeanne d'Arc à septembre 2025, afin de disposer de l'ensemble des autorisations à œuvrer, et aussi des derniers ajustements budgétaires.

Le plan de financement : pour le deuxième volet du PAPI, concernant la reconstruction de la digue Jules Noiret, le syndicat mixte évoque désormais un budget de 17.5 millions d'euros dont le montage financier sera au cœur des débats en 2025, notamment en fonction des économies imposées aux collectivités départementale et régionale, qui restent des partenaires essentiels aux investissements des communes, tout spécialement en matière d'environnement et de défense des biens et des personnes.

3. Les ex-voto reprendront la direction des voûtes Saint-Pierre

La longue histoire de la restauration des ex-voto de l'église Saint-Pierre devrait s'achever au cours de ce premier semestre 2025.

Près d'un millier de visiteurs à l'expo des ex-voto

Après un travail remarquable de remise en état dans un atelier spécialisé, le retour des ex-voto au printemps dernier était assorti d'un projet d'exposition grand public. Un événement concrétisé du 21 septembre au 6 octobre 2024, au cœur de la salle de conseil municipal, avec le concours de nombreux bénévoles, et tout particulièrement de l'association de préservation des deux églises. Cette exposition a réuni près d'un millier de visiteurs admiratifs du travail de restauration, et de la finesse de ces témoins patrimoniaux propres à la tradition maritime crotelloise, et ses savoir-faire artisanaux.

Quid de l'après-restauration ?

Parallèlement, une réflexion a été menée en mairie avec les conseils des services de conservation du patrimoine d'Abbeville, du département de la Somme et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) afin de statuer sur leur avenir.

Les visées municipales et les préconisations des professionnels du patrimoine étaient unanimes : il fallait tout à la fois en respecter la vocation, prévoir une préservation régulière et une exposition au plus grand nombre. C'est ainsi que le raccrochage sous les voûtes de l'église s'est rapidement rendu évident.

On raccroche, mais comment ?

Toute la difficulté consistait cependant à en concevoir un dispositif d'accroche solide et durable. Celui qui existait avant le décrochage reposait sur d'inextricables et fragiles nœuds de ficelles, fils de fer et chaînes métalliques... L'œil d'un ébéniste-socleur, spécialisé dans ce type de travaux, a été précieux.

4. Le padel : c'est pour le printemps

Le dossier de construction de pistes de padel pour le printemps 2025 est toujours d'actualité (*lire nos éditions N°5 et 6*).

Nos services administratifs ont œuvré sur les autorisations, à commencer par le permis de construire, et les appels d'offres nécessaires. Le choix des entreprises est intervenu au cours de ces dernières semaines, pour un démarrage des travaux fin janvier 2025, et une ouverture au printemps 2025.

Le plan de financement : Le plan de financement reste inchangé, pour un montant de 440 200 euros hors taxe, pris en charge à 40% par le Département, 15% par la Fédération Française de Tennis (*lire notre édition N°5, juillet 2024*).

5. Sept caméras supplémentaires

Le déploiement de vidéoprotection sur la commune se poursuivra au premier trimestre 2025, par la pose de 7 nouvelles caméras : rues de la Bassée, Carnot, Jean Vadicoq, de la Porte du Pont, Victor Pelletier, et aussi au cimetière, centre conchylicole, bassin des chasses. Ces dispositifs seront installés avec un retard inhérent aux disponibilités des prestataires en charge des travaux d'installation.

Le plan de financement : coût de l'opération : 93 595 euros TTC assurés par la commune, dont 20% du montant hors taxe pris en charge par la FDE.

Afin d'optimiser l'exposition au public, tout en les maintenant hors de portée de main, les bateaux seront descendus de quelques dizaines de centimètres, et posés à la jointure des arcades jalonnant l'allée Saint-Pierre et la nef.

L'opération de raccrochage est prévue pour mars 2025.

La magie du numérique

D'autre part, toujours en vue de mettre en valeur le patrimoine, les services administratifs travaillent à la mise en place de bornes numériques qui présenteraient les bateaux dans leurs détails, ainsi que l'ensemble des caractéristiques et de l'histoire notamment restituées lors de l'exposition de septembre dernier. (*lire aussi en page 12, « On se le demande »*)



> La restauration des ex-voto s'est montée à 26 560 euros hors taxe, accompagnée à 30% par la DRAC.

> Les devis de : 4 464 euros pour le raccrochage des maquettes de bateaux, de 2 256 euros pour le nouveau support du bateau de la chapelle Saint-Pierre, 5 800 euros d'acquisition d'une borne numérique et 7 890 euros de numérisation seront soumis à participation auprès du Groupement d'Action Locale Pour la Pêche et l'Aquaculture (GALPA), la DRAC...

> Un devis de 4 560 euros pour l'acquisition d'un meuble de rangement des bannières traditionnelles sera aussi proposé à l'accompagnement financier auprès de partenaires publics.



6. Traversée de St-Firmin et avenue Charles de Gaulle

Le dossier de mise en sécurité de la traversée de Saint-Firmin vient tout juste de trouver son terme. Rappelons que l'axe principal qui sillonne Saint-Firmin est une départementale, aussi son aménagement se fait en concertation avec les services départementaux, et la sécurité routière.

La commune et le département sont tombés d'accord sur la base de propositions du cabinet Verdi, qui assurera aussi la maîtrise d'œuvre.

La mise en chantier prévue pour fin 2024 a finalement été remise à début 2025, et une fin des opérations à juin 2025.

Les six aménagements envisagés restent les mêmes que ceux dévoilés dans notre édition précédente : plateau surélevé, chicane et resserrement de chaussée avec terre-pleins centraux aux entrées et sorties de village.

En plus de cette même mise en sécurité de l'axe principal saint-firminoise, la municipalité prévoit aussi la mise en sécurité de l'avenue Charles de Gaulle.

Le plan de financement : le budget estimatif de ces opérations s'élève à 200 000 euros. La ville soumettra deux dossiers de subvention. Le premier auprès du département et le second au titre des amendes de police. Au maximum, la ville peut être accompagnée à hauteur de 30%.

BRÈVES MUNICIPALES



Le civisme au cimetière

Les services municipaux rappellent que la présence des chiens n'est pas autorisée dans l'enceinte du cimetière. Il est aussi à noter que le tri sélectif doit aussi être la norme au cimetière, et que deux bacs existent à cet effet : l'un pour les matières végétales, l'autre pour le recyclage. Merci de veiller à en respecter l'utilisation.



À propos du service urbanisme

Pour vos besoins d'informations et d'accompagnements dans vos démarches en lien avec l'urbanisme, la mairie du Crotoy dispose d'un service dédié. Son agent est en mesure de répondre à vos questions uniquement sur rendez-vous au préalable. D'autre part, rappels que l'ensemble des déclarations et communication opérées par le service urbanisme sont consultables sur le site villeducrotoy.fr > La mairie > Les informations > L'urbanisme.



Les frelons asiatiques

La mairie poursuit sa lutte anti-frelons asiatiques. Un fléau environnemental particulièrement dangereux pour les humains comme pour les animaux. Dans cette optique, la commune a renouvelé sa prise en charge de la détection et de la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers. Pour cette année 2024, 18 interventions ont été prises en charge par la ville, pour un montant de 1 800 euros. Nous invitons chacun à être particulièrement vigilant, et à participer activement à limiter la prolifération de cet insecte.



Les encombrants

Au risque de se répéter : le service des encombrants est un service communal offert par la ville afin d'aider les particuliers à se débarrasser des objets et mobilier les plus difficiles à transporter. Il ne s'agit pas d'un service de collecte d'ordures en tout genre à la carte. Pour bénéficier du service : il s'agit d'appeler la mairie avant le passage du service (chaque premier lundi du mois), de convenir de ce qui pourra être déposé - et de ne déposer uniquement ce qui a été déclaré. Ce qui exclut de profiter du passage chez le voisin ou la famille pour déposer sur le trottoir - ou ajouter à la dernière minute - des éléments qui n'étaient pas prévus. Il en va de la pérennité du service, et du respect des agents et de la réglementation environnementale entre autres.



Préserver les cellules commerciales

En décembre 2023, le conseil municipal a délibéré favorablement pour le droit de préemption des cellules commerciales. Une disposition qui donne un droit de regard et d'action à la municipalité sur la cession de commerce ou le changement d'activité, afin de préserver l'activité commerciale, et éviter que les commerces ne deviennent des habitations. En outre, le droit de préemption sur un commerce impose de trouver un repreneur, ou de (re)créer une activité commerciale sous 24 mois.

Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Groupe « J'aime Le Crotoy »

Chers crotellois et saint-firminois,

L'année 2024 se termine. Elle a apporté son lot de catastrophes et de conflits et le monde doit faire face à des difficultés économiques et financières. Cependant notre ville continue d'offrir à la plupart de ses habitants un havre de paix. Je crois pouvoir dire que nous sommes heureux d'y vivre dans un décor naturel admirable.

Ce constat est le résultat de vos efforts. Beaucoup ont rénové leur maison, ont repeint leur façade. Plusieurs rues ont été refaites, les carrefours et places sont fleuris, les nombreux visiteurs le constatent. On pourra malgré tout souligner que des améliorations sont encore attendues au niveau de la propreté. Mégots et déjections canines sont une plaie. Des bouteilles vides et des canettes peuvent rester plusieurs semaines sans qu'elles soient ramassées ! En période estivale les poubelles débordent.

Mais ne ternissons pas un bilan plutôt positif. Monsieur le maire et ses équipes ont travaillé à maintenir un équilibre financier et relationnel apprécié par beaucoup.

Reste qu'en ces temps économiquement compliqués, la tentation est grande pour l'Etat de s'en remettre à des logiques comptables. Le destin de nos communes comme celui de nos enfants risquent d'être compromis. Ainsi la visite de notre préfet donnera-t-elle des résultats concrets ? Notre maire a fait un exposé complet des actions menées et des difficultés comme celle majeure du bassin des chasses. Son interlocuteur s'est montré intéressé, pourra-t-il intervenir ?

Certes, nos intérêts se trouvent remis à des groupes d'intérêts publics, communautés de communes, syndicat Baie de Somme... Mais nos jeunes s'éloignent et les efforts fournis pour développer notre village ne doivent pas rester vains. Nous pouvons établir des stratégies de portage de nos intérêts locaux si nous le décidons ensemble. Montrons davantage de solidarité nous, crotellois et saint-firminois, auprès de nos autorités de tutelle.

Au-delà de ses considérations économiques, il nous reste néanmoins à vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année au sein de notre beau village.

Catherine Marchand.

Les acteurs de la ville

CADRE DE VIE

Tous pour le cadre de vie !



La commune s'inscrit en 2025 au concours des villes et villages fleuris, et bénéficiera du passage du jury afin d'accéder à la 3^e fleur. En 2023, des encouragements avaient été adressés à la candidature de la ville, assortis de recommandations qui ont été appliquées.

Rejoignez l'élan municipal

La municipalité a mis un point d'honneur à végétaliser ses espaces publics, partout où cela est possible. A ce titre, les carrés jardiniers proposés aux habitants de la rue Carnot ont tardé à être créés en raison du retard de France Télécom à retirer ses pylônes et, laisser toute amplitude à notre projet pour peaufiner les trottoirs, et créer les enclaves à planter auprès de chaque propriété ayant répondu positivement à la proposition de la mairie.

Le fleurissement de la ville est l'affaire de tous. Même de simples balconnières participent à notre élan.

Edition du challenge jardinier au printemps 2025

D'ailleurs, notre premier « challenge jardinier » a compté une douzaine d'inscrits, qui se sont vus remettre une aquarelle évoquant leurs plantations (Jardins, cours, balcons ou terrasses).

Le challenge jardinier sera reconduit cette année avec une nouvelle artiste peintre. C'est Francine Binda qui prendra le relais d'Arlette Sanchis pour de nouvelles peintures des maisons participantes.

A l'instar de la mobilisation de l'ensemble de nos équipes techniques (voirie et cimetières, menuiserie, électricité ou maçonnerie...), saluons le travail de notre brigade communale aux espaces verts. L'occasion de rappeler que nos services communaux suivent aussi les préconisations environnementales officielles en matière de plantations, mais aussi d'entretien ce qui inclut les tontes, les zones de jachère... (lire aussi notre édition N°6, juillet 2024)

Pas qu'une question de plantations

Le cadre de vie n'est pas qu'une question de fleurissement, aussi toutes les initiatives d'embellissement des propriétés sont appréciées : remise en peinture, ravalement de façade...



COMMERCE

« Le printemps » de la proximité

Le café-tabac « Le printemps » a reçu fin novembre 2024 un trophée attribué par la fédération professionnelle régionale des buralistes, dans la catégorie « Service et proximité ». Sandrine Jacquelin et Laurent Plichon, qui ont repris ce commerce en mai 2022, expliquent :

« La proximité et les services c'est très exactement ce que l'on souhaite faire vivre ici au quotidien ». Et à la mine réjouie des clients de l'établissement, c'est visiblement très réussi. Le trophée trône sur le bar de l'établissement, « il s'agit de le partager avec tous les clients, car c'est un trophée attribué grâce aux votes du public. On remercie d'ailleurs chaque votant » soulignent les propriétaires.



« Le Printemps » propose aussi des services postaux, un guichet Française des Jeux et même à l'occasion de savoureux petits plats à emporter...

Villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des professionnels.

La pêche au Jardins Moitrelle

L'aménagement des jardins Moitrelle s'est poursuivi tout au long de l'année 2024, transformant la friche horticole en une initiative communo-associative très fructueuse (lire notre édition N°6, de juillet 2024).

Les moyens municipaux ont été mobilisés pour aplanir et libérer le terrain des bâches qui servaient à l'ancienne activité horticole, tracer une bonne vingtaine de parcelles, créer des allées et installer 15 abris de jardin (8 548 euros), 10 récupérateurs d'eau (2 390 euros), 10 composteurs (999 euros).

Une mobilisation relayée par le dynamisme des bénévoles de l'association des Jardins Moitrelle qui ont participé à ces travaux, et assurent désormais l'entretien du site.

« Un vrai bonheur de se retrouver sur ce site »

En cette fin novembre, après quasiment une année de démarches avec la mairie, de travaux, puis la création de l'association en mars dernier, Roger Marchand, président de celle-ci, confie : « nous avons un bon groupe, et c'est un vrai bonheur que de se retrouver sur ce site qui crée bien des curiosités. Il n'est pas rare que des gens viennent à notre rencontre, intrigués par nos chalets, et l'activité autour ». Actuellement, 21 parcelles sont en culture, il reste de la place pour qui souhaite rejoindre le site.



Le fulgurant départ de « Danse en baie »



En septembre dernier naissait une nouvelle venue dans le paysage associatif crotellois : « Danse en baie ». Un rassemblement bénévole qui place à sa tête Florence Keuck, aussi conseillère municipale de la majorité, et désormais présidente d'une dynamique association de pas moins de 68 adhérent(e) s. « On ne s'attendait pas à un tel engouement » s'enthousiasme Florence Keuck, « on ne peut que se réjouir de ce succès dès la création. On prévoit d'ailleurs un créneau d'accueil supplémentaire pour les enfants et ado à la rentrée 2026 ».

Pour le moment, « Danse en baie » propose des séances de Modern Jazz et danses latines chaque mardi de 17h30 à 19h30, et chaque samedi de 10h à 11h30.

On retrouvera l'association pour un gala ouvert à tous le vendredi 13 juin, à la halle des sports (rue des Roulettes).

Au côté de Florence Keuck, présidente, Stéphanie Nicolay-Pellardy, vice-présidente, Céline Levesque, secrétaire, Myriam Bouteille et Sophie Touzac, trésorières.

➤ **Renseignements** : 06 13 05 77 67, danseenbaie@gmail.com et villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des associations.

La ville du Crotoy met à disposition des associations, entreprises, acteurs du tourisme (hébergements de tourisme classés),... des espaces numériques gratuits sur son site **villeducrotoy.fr**

Des mini-sites étudiés pour que chacun puisse avoir accès rapidement et sans frais à une indispensable vitrine numérique.

➤ **Tout sur villeducrotoy.fr** > Vie locale > Annuaire des professionnels ou Annuaire des Associations > Créer ma page (Un tutoriel est à disposition).

Questions **Réponses** On se le demande...

EX-VOTO : POURQUOI S'EN REMETTRE AU CIEL ?

Bien que les origines des maquettes de bateaux de l'église Saint-Pierre ne soient pas clairement établies, les rares archives et la tradition orale étayée par les usages ancestraux dans la marine, laissent à penser qu'elles ont été conçues par des mousses durant leur apprentissage, par des armateurs et des marins durant leur service national au sein de la Marine...

Sans qu'on ne puisse dater exactement la période où ils ont été accrochés, ces bateaux nous sont parvenus présentés tels des ex-voto. Autrement dit, des bateaux conçus pour invoquer la protection divine au plus près des voûtes des églises de tradition maritime à l'instar de notre église Saint-Pierre. Un principe courant dans les localités à l'histoire portuaire. La municipalité a tenu à en respecter cette vocation fidèle à l'église crotelloise. Une exposition aussi plus « vivante », que l'exposition sous vitrines de verre, très « muséale » et dont l'encombrement aurait demandé la suppression d'une vingtaine de bancs.

QUELLE EST LA POSITION DE LA VILLE SUR LA TAXE D'HABITATION EN PLUS DE LA CFE POUR LES MEUBLÉS DE TOURISME, ET POURQUOI LES IMPÔTS AUGMENTENT-ILS ALORS QUE LA VILLE NE VOTE PAS DE RÉÉVALUATION ?

L'application de la taxe d'habitation sur les meublés de tourisme classés, en plus de la contribution foncière des entreprises (CFE) à laquelle ils étaient déjà assujettis, n'est pas du fait de la commune. Il s'agit d'une disposition nationale, votée dans le cadre du projet de loi de finances 2023 et appliquée sur les zones dites « tendues » en matière de logements, afin d'encourager à la remise sur le marché ou à la location à l'année.

Le point de vue de la municipalité à cet égard est le même que celui des surtaxes possibles d'appliquer sur les résidences secondaires, cette nouvelle taxe sur les meublés de tourisme déjà sujets à la CFE apparaît comme une vraie-fausse bonne solution. Si des biens étaient remis sur le marché, ceux-ci resteraient à des prix toujours bien au-dessus des moyens de la majeure partie des foyers locaux, à moins d'un effondrement des prix du marché de l'ordre de 40 à 50%.

Par ailleurs, les difficultés concernant la location à l'année, tiennent surtout à la fiscalité et à la législation actuelle.

Enfin, les hausses régulières des montants des taxes foncières (et d'habitation pour les résidents secondaires), et de la CFE ne sont pas liées à une réévaluation des taux de la part communale, sans quoi les montants seraient encore supérieurs. En revanche, les autres collectivités (Départementales, régionales, intercommunales...) peuvent augmenter les leurs, tandis que l'administration fiscale élargit l'assiette d'imposition et réévalue ses taux chaque année. Pour le conseil municipal crotellois, aucune augmentation n'a été votée depuis 2020.

POURQUOI VA-T-ON PROCÉDER À L'ENLÈVEMENT DE LA STÈLE « FLORENTIN LEFILS » À L'ENTRÉE DE LA VILLE ?

Florentin Lefils est une figure intellectuelle notable du XIX^e siècle au Crotoy, la ville lui consacre d'ailleurs au N°2 de la rue qui porte son nom, un bas-relief célébrant sa mémoire. Le buste en bronze posé de 1903, a été fondu par l'armée allemande en 1942. La précédente mandature a restauré l'ensemble du bas-relief, et fait poser un nouveau buste en pierre. Toutefois, la première commande étant trop lourde pour le mur du bas-relief, une seconde copie plus légère a été demandée. C'est ainsi que le premier a finalement été installé à l'entrée de la ville sur une stèle toujours à l'état brut, sans inscription et dont l'éclairage n'est pas de nature à une heureuse mise en valeur. Aussi, cette stèle sera retirée, et le buste conservé en attendant de lui trouver un usage qui le mettra mieux en valeur.

6 ANIMATIONS



Au printemps, on va encore se « marées » !



Antonia de Rendinger

4^e édition en vue pour le festival annuel des marées d'humour en 2025. Un rendez-vous dédié aux étoiles montantes de l'humour francophone, marrainé cette année par Antonia de Rendinger. Trois jours de fête du rire en format comedy-club animés par Antonia de Rendinger, et à ses côtés Anne Cahen, Adel Fugazi et Ethan Lallouz, le jeudi soir, Magali Gio, Thomas de Fouchécour et Isabelle Lefaucheur, le vendredi soir, et l'intégral du spectacle d'Antonia de Rendinger « Scènes de corps et d'esprit », le samedi.

> **Rendez-vous les 29, 30 et 31 mai 2025.**

Et en prélude à ce festival des marées d'humour, **rendez-vous samedi 19 avril avec la P'tite marée d'humour de printemps, avec « Entre deux »** l'intégral du spectacle de Kostia. Du stand belge !



Anne Cahen



Isabelle Lefaucheur



Adel Fugazi



Magali Gio



Ethan Lallouz



Thomas de Fouchécour

À noter pour le premier semestre 2025



- **Samedi 8 mars** : soirée cabaret
 - **Samedi 29 mars** : soirée théâtre avec la comédie « Petits meurtres entre amis »
 - **Dimanche 6 avril** : brocante de printemps organisée par la ville, quartier de la rue de la Bassée
 - **Samedi 7 juin** : la fête de la Vélomaritime en baie de Somme
 - **Samedi 21 juin** : fête de la Musique « Scènes ouvertes »* toute la journée, et feux de Saint-Jean et soirée DJ en soirée
- *Selon le principe de la fête de la Musique, toutes les formations musicales sont les bienvenues. La ville propose d'ouvrir une scène. Pour y participer, demandez le bulletin d'inscription avant le 31 mai 2025, à l'adresse suivante : evenements@villeducrotoy.fr
- **Dimanche 29 juin** : fête Saint-Pierre...

> Pour tout savoir sur l'actualité municipale et les événements : villeducrotoy.fr et réseaux sociaux Facebook et Instagram, guide annuel des animations, panneaux vidéo place Jeanne d'Arc, affiches et flyers en accès libre en mairie, à l'office de tourisme et chez les commerçants souhaitant en faire la distribution.

NOS BILLETTERIES



Informations et billetteries des spectacles, visites guidées, visites contées... organisées par la ville du Crotoy, sur villeducrotoy.fr, à l'office de tourisme et en mairie du Crotoy.

Pour plus d'informations et suivre l'actualité de la ville villeducrotoy.fr

Vie festive et culturelle...

La ville a conclu une année festive et culturelle 2024 très satisfaisante malgré, comme partout ailleurs en France, un net fléchissement de la fréquentation touristique en partie explicable par une météo aussi capricieuse que maussade...

En revanche, les indicateurs de nos initiatives en matière d'animations restent au beau fixe. Coup d'œil sur ce 2^e semestre 2024, et surtout on se donne rendez-vous pour 2025...

Des partenariats qui permettent de fédérer, mutualiser et voir plus loin

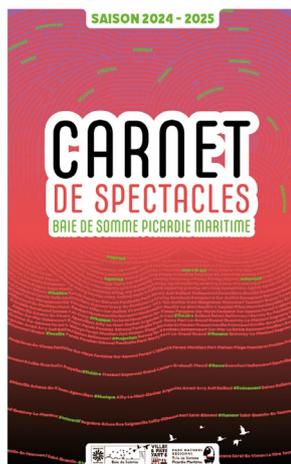
Le service événementiel et culturel communal est pleinement actif et investi au sein du Parc Naturel Régional Baie de Somme – Picardie maritime, et du Pays d'Art d'Histoire Ponthieu – Baie de Somme.

Deux entités intercommunales qui permettent de fédérer toutes les actions privées et publiques en matière de promotion du patrimoine naturel et architectural, d'actions culturelles et festives sur le territoire de Picardie maritime.

C'est ainsi, que Le Crotoy se positionne désormais parmi les localités régionales en mesure de proposer une programmation culturelle de septembre à juin, et peut s'inscrire dans les guides* conçus, financés et diffusés par le PNR, en collaboration avec ses partenaires dont la ville du Crotoy.

Un puissant vecteur de communication qui va aussi bien au-delà des limites communales, et promeut tout à la fois nos événements et plus largement l'attractivité de la ville.

*Le guide des « Spectacles » est sorti en septembre 2024, le guide des « Sorties » est à paraître pour janvier 2025.



L'Histoire et le patrimoine ont toujours le vent en poupe...

Le service communal de visites historiques de la ville animées par Odile Tavernier et Aurore Sartorius a trouvé son rythme de croisière. Malgré un printemps qui n'a pas du tout été à la hauteur des chiffres habituels, l'offre a réuni quelque 300 visiteurs sur 21 départs opérés en tout. Ce service est né au printemps 2022, deux ans plus tard, nos guides qualifiées et très investies dans cette proposition sont aussi très optimistes quant à la progression encore possible. D'ailleurs Odile et Aurore ont d'ores et déjà résigné pour des visites hebdomadaires du 8 avril au 20 septembre 2025.

A noter aussi, toujours notre partenariat avec le Chemin de fer de la baie de Somme qui participe aussi au succès de cette offre.

Retour aussi des visites contées de la compagnie boulonnaise Arcadia qui, elles aussi, ont à nouveau enregistré de francs succès y compris lors du départ proposé durant les vacances scolaires d'automne. Une visite-spectacle tout en humour et découverte qui séduit autant les locaux (qui eux aussi en apprennent sur l'histoire de leur ville) que nos touristes de plus en plus demandeurs d'histoire et d'histoires.



Les prochains départs :

- > jeudi 8 mai - 18h45
- > mercredis 16 et 30 juillet - 21h
- > mardis 5 et 19 août - 20h30
- > mardi 21 octobre - 16h30

➤ Infos et billetterie : villeducrotoy.fr et guichets d'accueil en mairie et à l'office de tourisme.

Un grand « Sciences pots » par mois en 2025

Ce pourrait être un intitulé de prescription pour une bonne dose de bonne humeur, mais il s'agit de la nouvelle périodicité des marchés au jardin du dimanche matin, au square du kiosque. En effet, au regard de la difficulté à juguler avec les aléas météorologiques et avec les disponibilités des exposants, « Sciences pots » aura lieu en 2025 un dimanche par mois, et durera toute la journée assortie d'animations.



RENDEZ-VOUS

- ➔ **Dimanche 20 avril** : le spécial Pâques, avec les traditionnelles animations et spectacles pour toute la famille
 - ➔ **Dimanche 11 mai** : « Sciences pots » spécial livres avec le corner librairie de Studio-Livres
 - ➔ **Dimanche 8 juin** : opération nationale « Rendez-vous au jardin »
 - ➔ **Dimanche 13 juillet** : « Sciences pots » spécial guinguette
- Les commerçants, artisans, artisans d'art, artistes... en lien avec la nature, le jardin et les végétaux sont tous les bienvenus.

➤ Renseignements : evenements@villeducrotoy.fr et 03 22 31 02 98.

Des expos qui n'ont pas fini de créer l'événement

Nos trois halls d'exposition communaux : la galerie le Saint-Michel, le local à chaluts et l'atelier crotellois, sont désormais pleinement inscrits parmi les lieux d'expression artistique qui comptent.

La diversité des œuvres présentées, la fidélisation de nos artistes tout comme l'afflux de nouveaux venus est là encore la meilleure illustration du succès d'audience de ces espaces. Rappelons que la ville en conçoit la gestion et l'accueil selon un modèle de service public induisant : accessibilité au plus grand monde, mixité sociale et artistique, mais aussi selon une politique culturelle qui comprend l'organisation d'événements et d'exposition de son cru.

Le service culturel veille à trouver des créneaux d'exposition à chaque artiste en faisant la demande - et remplissant les modalités d'inscription, d'occupation - en fonction naturellement des places disponibles...

D'indispensables bénévoles

En plus d'ouvrir ses cimaises à un maximum d'inspirations et d'horizons, la ville renouvellera ses expo-événements, telles qu'en 2024 celles dédiées aux photographies et cartes postales anciennes sur le Crotoy d'antan, lors des journées européennes du patrimoine de septembre dernier, ou à l'occasion du 110^e anniversaire d'Henry Doidy en octobre. Saluons au passage l'investissement de Martine Nicolay et Marie-Catherine Costerousse qui, au côté d'une dizaine d'indispensables bénévoles pour les permanences, ont orchestré ces deux rendez-vous de mains de maître au côté du service culturel ainsi que Muriel Gaudry, Nicolas Pigny et leurs acolytes de la fameuse représentation du « Méli-mélo de bons mots ».

LES EXPO-ÉVÉNEMENT 2025

- > **une expo « cartes anciennes et Fernand Poidevin revisité »** les 15 et 16 février
- > **l'expo des académies du dessin par le fond régional d'art contemporain (FRAC)** du 6 au 29 juin
- > **une inédite et exceptionnelle expo de la collection familiale du peintre William Einstein** du 4 septembre au 5 octobre
- > **une expo hommage au peintre Bob Caron** du 8 au 16 octobre

Autant de rendez-vous qui ne manqueront pas d'inscrire Le Crotoy dans les agendas des curieux et faiseurs d'art.

Le 15 juin 2025, on re-signe pour le salon de la carte postale et du vinyle »



Sur proposition de Michel Savary, insatiable cartophile crotellois, et l'association « Les amis de la galette », le service événementiel a mis en œuvre un salon du vinyle, de la carte postale et toutes collections en juin dernier. Grâce aux dynamiques réseaux de ces bénévoles, la première édition fut à ce point suivie qu'un deuxième rendez-vous est fixé au dimanche 15 juin, toujours square du kiosque, avec un doublement de la surface d'exposition pour satisfaire la demande des exposants !

Retour sur...

Le succès de « Livres en baie » 2024... et cap sur la 4^e édition, les 23 et 24 août 2025

Le festival annuel du premier roman au Crotoy remporte un succès qui ne se dément pas depuis son lancement en 2022. En août 2024, la ville signait la troisième édition qui s'est jouée sous les meilleurs auspices : une météo idéale, un nouveau site en balcon sur la baie à la butte du moulin, et bien entendu une sélection d'ouvrages et d'écrivains de haute volée et variée.

Pour et par de passionnants lecteurs

La réussite de cette initiative repose certes sur une politique culturelle communale dynamique, ouverte et volontaire, mais aussi sur l'investissement de nos bénévoles. Là encore, cette animation est conçue par et pour nos locaux adeptes de découvertes littéraires. Tout au long de l'année, le pool de lecteurs bénévoles s'est consacré à la sélection des ouvrages pour une affiche rassemblant : Eve Guerra avec « Raptiement » (Prix Goncourt du 1^{er} roman 2024), Alix de Maistre pour « Jeanne », Blandine de Lestrangle pour « L'inconnu de la rue Vivienne », Nathalie Gauthereau pour « Dans l'œil de la vengeance », Adèle Fulgère pour « J'ai 8 ans, et je m'appelle Jean Rochefort », Valentine Tedo pour « Petite fille », Victor Dumiot pour « Acide », Renaud Rodier pour « Les échappés », Henri Guyonnet pour « Brûlez tout ».

Objectif 23 et 24 août 2025

Le groupe de lecture a fait sa rentrée en septembre dernier, s'est étoffé de nouveaux venus, et est à l'œuvre de la sélection pour la quatrième édition, qui se déroulera les samedi 23 et dimanche 24 août 2025. Une affiche dévoilée d'ici mai-juin prochain. D'ici là, pas loin d'une centaine de nouvelles plumes à découvrir et à faire découvrir, voilà donc la mission de notre groupe de lecteurs bénévoles organisé par le service culturel, et toujours l'indispensable soutien de notre libraire partenaire de nos opérations littéraires : Studio-Livres, d'Abbeville.

Et de quoi bien entendu aiguïser l'appétit des lecteurs - et des auteurs - en vue de l'ouverture de la future médiathèque...



Ça roule fort pour le minibus !

L'écocompatibilité c'est à la fois une affaire d'entre-aide, de lien social et de bon geste pour la planète. Et clairement, la mise en place du service de navettes en minibus coche toutes les cases, avec un succès qui va croissant.



Au commencement était le marché...

Du printemps à fin septembre 2024, la ville du Crotoy a déployé un premier service de navettes en petit train routier sur le territoire du Crotoy pour desservir les marchés hebdomadaires depuis le parking gratuit d'entrée nord de la ville via le parking Caudron et le parking de la rue des Roulettes, et parallèlement un minibus était organisé au départ de Saint-Firmin toujours à destination des marchés (lire notre édition N°6, juillet 2024).

Pour de joyeux Noël... ✨

Comme chaque année, la municipalité célèbre les fêtes de fin d'année avec ses « toujours jeunes » par une remise de bons d'achat (2 fois 25 euros) à valoir auprès des commerces crotellois et saint-firminois. 548 administrés dès l'âge de 70 ans en ont bénéficié cette année, tandis que 20 colis ont été remis aux Crotellois et Saint-Firminois résidant en maison de retraite. 20 jouets ont aussi été offerts aux enfants jusqu'à 2 ans (non scolarisés), et bien

... et depuis octobre, des navettes chaque semaine

Depuis début octobre, seul le minibus continue de desservir le marché du vendredi (sur réservation), et propose aussi des sorties via les séances de ciné-goûter du Pax de Quend-Plage, les séances d'Aquagym de l'Aquaclub à Belle-Dune, des après-midi shopping et pratiques à Rue ou Abbeville, et quelques sorties occasionnelles telles que les marchés de Noël d'Abbeville et d'Amiens.

En tout juste deux mois de service, une vingtaine d'usagers y a trouvé ses habitudes. Toujours sur réservation jusqu'à 15h au plus tard la veille de chaque départ, le minibus prend en charge et ramène chacun à domicile, selon un programme de destination qui s'affinera et se renouvellera au fil des retours d'expérience qui pour le moment sont très encourageants, et les départs affichent régulièrement complet.

Ce service assuré par les moyens et les agents municipaux s'adresse en priorité aux personnes qui ne disposent pas du permis de conduire ou de véhicule, ou encore pour qui la conduite est difficile... Dans tous les cas, la ville donne là de quoi rompre l'isolement, créer du lien et faire vivre les commerces de proximité et l'offre culturelle et sportive locale.

➔ Infos et réservations au guichet de la mairie

☎ 03 22 27 80 24 et sur villeducrotoy.fr



entendu les 146 écoliers ont reçu leurs cadeaux : un livre, avec un sac en toile estampillé du logo de la ville et des friandises. Enfin, les 50 agents municipaux ont chacun reçu un colis gourmand.

Fin octobre, c'était la traditionnelle remise de récompense aux diplômés de l'année scolaire précédente. 7 jeunes ont ainsi reçu un bon d'achat de 30 à 100 euros en cas de mention.



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...



L'ACCUEIL EN MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h,
et dès le 22 mars 2025
chaque samedi de 10h-12h.

Tél. : 03 22 27 80 24,
contact@villeducrotoy.fr
et villeducrotoy.fr



L'état civil

enregistré en mairie
de juin 2024 à novembre 2024

(État civil arrêté au 30 novembre 2024)

Les naissances :

14 août : Ismaël Hassen • 14 septembre : Andréa Sellesques • 6 octobre : Léonie Langlois • 3 novembre : Alba Peleman • 3 novembre : Cléo Peleman.

Les mariages :

22 juin : Laurine Persyn et Arnaud Bordrez • 29 juin : Laurie Abraham et Matthias Hédin • 12 juillet : Karine Loisy et Xavier Berche • 24 juillet : Livia Alcantara Barbosa et Stéphane Lecocq • 27 juillet : Laëtitia Chivot et Donato Battagliero • 31 août : Tiphaine François et Jacques Biharré • 6 septembre : Zélia Thomasset et James Fleming • 14 septembre : Sandra Poget et Marc-Antoine Barberis • 14 septembre : Alexandre Crépin et Jérôme Bruneaux • 28 septembre : Karine Caulier et Loïc Saroul

Les décès :

5 juillet : Liliane Guilbart épouse Trunde • 9 août : Brigitte Leroy épouse Malabre • 12 août : Janine Drouillon épouse Gavelle • 9 septembre : Victor Wouters • 14 septembre : Ghislain Bouton • 18 octobre : Laurent Barraud • 14 novembre : Eliane Berger épouse Couvreur • 26 novembre : David Lopez • 27 novembre : Daniel Boulvray.



villeducrotoy.fr